



**Assemblée du CONSEIL COMMUNAL**

Conformément à l'article L-1122-12 du C.D.L.D., M.

Echevin, Conseiller(e),

est invité(e), pour la première fois, à prendre part à la séance du Conseil communal qui se tiendra **le jeudi 30 mars 2023, à 19h30, en la Maison communale – Salle du Conseil communal - 38,** rue de la Gare, 6880 Bertrix.

Par le Collège,  
La Directrice générale, Le Bourgmestre,

M.-F. ROBINET

M. ROSSIGNOL

Bertrix, le 22 mars 2023

1. Approbation du P.V. de la séance du 23.02.2022.
2. Stratégie de Développement Local du futur GAL Parc Naturel de l'Ardenne Méridionale : Présentation – approbation.
3. Approbation des arrêtés de police.
4. Fabrique d'église de Morteihan : comptes 2022 : approbation.
5. Centre Culturel : prolongation du Contrat-Programme 2019-2023.
6. Centre Sportif Communal Bertrigeois asbl : comptes 2022 : approbation.
7. Syndicat d'Initiative Bertrix Semois asbl : comptes 2022 : approbation.
8. Section Pionniers de l'Unité Scoute de Bertrix : octroi d'un subside exceptionnel.
9. Règlementation tarification et stationnement des bornes de recharge pour véhicules : approbation.
10. Acquisition de parcelles sises à Jéhonville au lieu-dit « Derrière le Bannay » : accord de principe.
11. Acquisition de parcelles sises à Jéhonville, propriété de Monsieur A. LEGRAIN : accord de principe.
12. Travaux d'interventions ponctuelles 2023 : conditions et mode de passation : approbation.
13. Achat et installation de caméras de surveillance : conditions et mode de passation : approbation.
14. C.L.D.R. : Rapport annuel 2022 : approbation.
15. Commission Locale de l'Energie : prise d'acte du rapport annuel 2022.
16. Conseiller en énergie : rapport 2022 : approbation.
17. Plan de Cohésion Sociale 2022 : rapport d'activités et financier : approbation.
18. Protocole de collaboration en matière de délinquance environnementale avec la Région Wallonne : approbation.
19. Désignation d'un agent constatateur : approbation.
20. Nomination d'un chef de service au service Secrétariat par promotion : approbation.
21. Opération Zéro Déchet : ratification de la délibération du Collège communal du 14.03.2023.

**HUIS-CLOS**

1. Madame Adeline COULON, institutrice : nomination à titre définitif en qualité d'institutrice primaire.
2. Madame Mélodie LHEUREUX, institutrice : nomination à titre définitif en qualité d'institutrice primaire.
3. Désignation d'une employée pour le service Etat-civil – Population.